



1 Utilisation

Les radiateurs HCS sont fabriqués selon la directive 94/9 CE et sont homologués pour le réchauffement direct suite à la fixation par bride et/ou pour le chauffage de la pièce par la convection naturelle. Ils peuvent être utilisés dans les zones Ex, conformément au marquage Ex mentionné sous le point 2.

Le modèle standard a un thermostat intégré dans le câble de raccordement pour les applications de protection contre le gel. Les modèles sans thermostat peuvent servir à la protection contre la condensation ou au maintien de la température avec un régulateur externe.


2 Protection Ex


Attestation d'agrément de la CE:

PTB 03 ATEX 1139 X

Marquage Ex:

(dépend du type utilisé; le marquage maximal figure ci-après)

 II 2G Ex d IIC ou dm IIC T4, T3

 II 2D Ex tD ou tDmD A21 IP 65 T 135 °C, T 200 °C

3 Caractéristiques techniques

Tension nominale	max. AC 250 V
Tension de service admissible	max. AC 265 V
Intensité nominale (sous le respect du VDE 0298)	max. 10 A
Température ambiante	-50 °C à +60 °C
Plage de température d'exploitation sans thermostat	-50 °C à +180 °C
Plage de température d'exploitation avec thermostat (lors du type de chauffage 27-2261-.../.... et 27-2263-.../....)	-50 °C à +80°C
Plage de température d'exploitation avec thermostat (lors du type de chauffage 27-226A-.../.... et 27-226B-.../....)	-50 °C à +180°C
Position de montage: Nervures traversées à la verticale	
Pouvoir de coupure du thermostat et du détecteur de pannes	16 A, AC 250/400 V

Tensions spéciales possibles lors d'une adaptation correspondante de la puissance et du choix du composant.

Conformité aux normes

EN 60079-0: 2006 EN 55014-1: 2006
 EN 60079-1: 2004 EN 60529: 1991+A1: 2000
 EN 60079-18: 2004
 EN 61241-0: 2006
 EN 61241-1: 2004
 EN 61241-18: 2004

4 Montage

Le câble de raccordement ne doit être ni sollicité, ni plié lors du prélèvement de l'emballage et pendant le transport. Le radiateur doit être monté avec les nervures placées à la verticale conformément au point 9 pour garantir une convection libre. Il est impératif de respecter les distances minimales indiquées envers le sol, les murs et les appareils avoisinants. Le câble de raccordement doit être posé jusqu'à l'entrée de la boîte à bornes du client sous le respect du rayon de courbure admissible de 5 x le diamètre extérieur en étant protégé fermement et mécaniquement. Il doit être raccordé par un boîtier qui répond aux exigences d'un des modes de protection Ex mentionnés dans la norme EN 60079-0 paragraphe 1 si la connexion a lieu dans la zone à risque d'explosions. Lors de l'installation, il convient de tenir compte des températures maximales admissibles des composants avoisinants. Lors de la détermination de la température d'utilisation, la température ambiante maximale admissible, le propre réchauffement et le cas échéant, la dissipation thermique (moyenne) doivent être pris en considération. Avec les types 27-2061-.../.... et 27-2063-.../...., le thermostat doit être monté dans un boîtier qui répond aux exigences selon la norme 60079-18 paragraphe 7.1. Il convient de monter en amont une protection contre les courts-circuits, un fusible de 16 A selon la norme DIN 41571 ou IEC 60127. Ce fusible peut être logé dans l'appareil d'alimentation correspondant ou doit être monté en amont séparément. La tension nominale du fusible doit être identique ou supérieure à la tension nominale indiquée du thermostat.

La capacité de connexion du disjoncteur doit être identique ou supérieure au courant de court-circuit maximal escompté sur le lieu de montage. L'équilibrage du potentiel et la mise à la terre doivent être garantis par le montage du thermostat à l'installation globale. En option, il est possible d'utiliser des thermostats externes qui possèdent une attestation d'agrément séparée de la CE.

5 Connexion

Le radiateur doit être connecté et protégé par fusible seulement par un ouvrier spécialisé sous le respect des indications de l'étiquette signalétique « Tension nominale » et « Intensité nominale »:

Si la tension de service = tension nominale, le radiateur a sa puissance nominale. Des variations de la tension du réseau secteur jusqu'à 10% sont alors admissibles.

Pour la protection contre les courts-circuits et la protection des conducteurs, il est possible d'utiliser des automates Si avec la caractéristique B jusqu'à 16 A. Un équilibrage supplémentaire du potentiel est nécessaire. Le bloc de bornes prévu à cet effet a la caractérisation de mise à la terre. Les interrupteurs de protection contre les courants de défaut augmentent la protection des personnes et des appareils et c'est pourquoi ils sont recommandés.

6 Mise en service

Si le radiateur est installé et assuré selon les directives indiquées sous les points 3 et 4 de telle sorte qu'une convection libre ne soit en aucun cas entravée par des recouvrements inadmissibles, il peut alors être enclenché.

Le circuit de chauffage est interrompu durablement par un protecteur thermique si les prescriptions de montage ne sont pas respectées.

7 Maintenance

Le mode de construction du radiateur ne requiert aucune tâche de maintenance.

Les intervalles de contrôle du fonctionnement et de la sécurité peuvent être choisis librement par l'exploitant selon les réglementations en vigueur. Seul le fabricant est autorisé à exécuter des réparations.

8 Consignes de sécurité

Lors d'une position de montage exposée, il existe un risque de blessure sur les extrémités des nervures et sur les surfaces brûlantes:

- Max. 160 °C pour les chauffages T3
- Max. 100 °C pour les chauffages T4
- Le thermostat doit être monté assemblé dans l'air

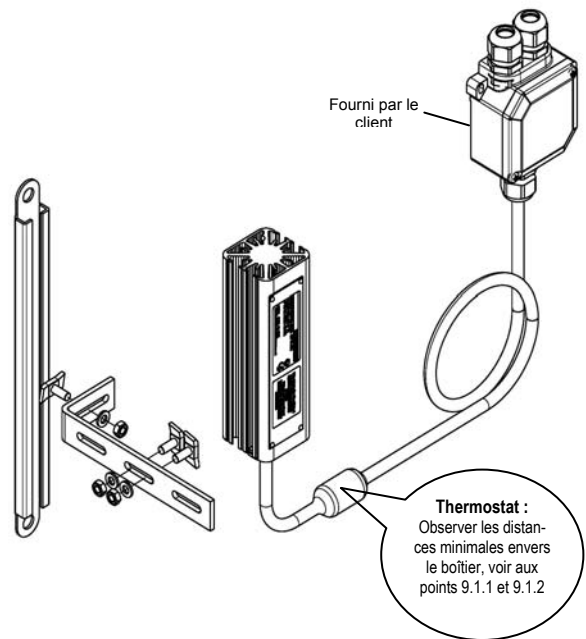
9 Position de montage et distances minimales



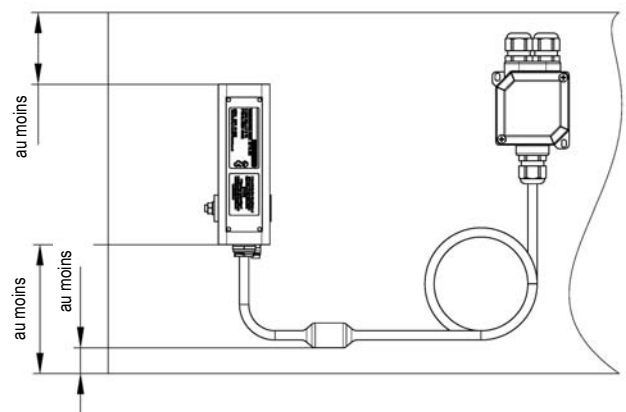
Il est impératif d'observer les points suivants lors du montage:

- Les nervures doivent se trouver à la verticale.
- Respecter les distances minimales envers le boîtier, voir les points 9.1.1 et 9.1.2.
- L'étiquette signalétique doit rester dans un état lisible.
- Les mesures sont indiquées en mm.

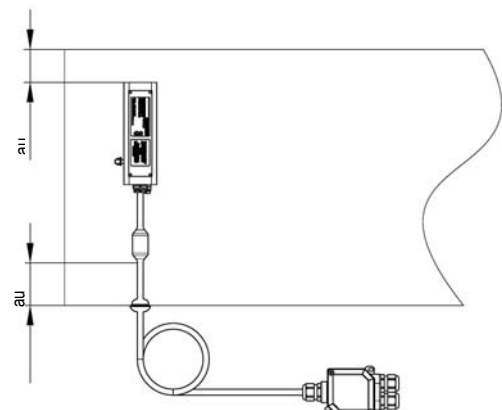
9.1 HCS



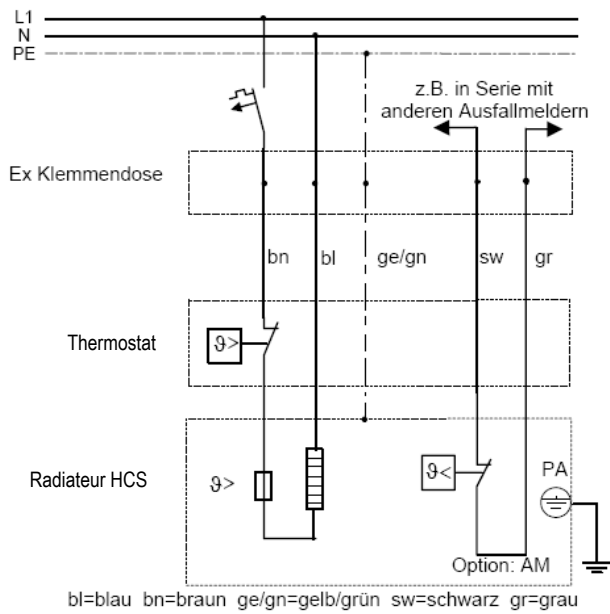
9.1.1 Avec prise de raccordement du client à l'intérieur



9.1.2 Avec prise de raccordement du client à l'extérieur



10 Plan des connexions



par exemple en série avec d'autres détecteurs de pannes
Boîte à bornes Ex
bl = bleu - ma = marron / ja/ve = jaune/vert
no = noir - gr = gris

11 Adresse de service

BARTEC GmbH
Max-Eyth-Straße 16
D-97980 Bad Mergentheim

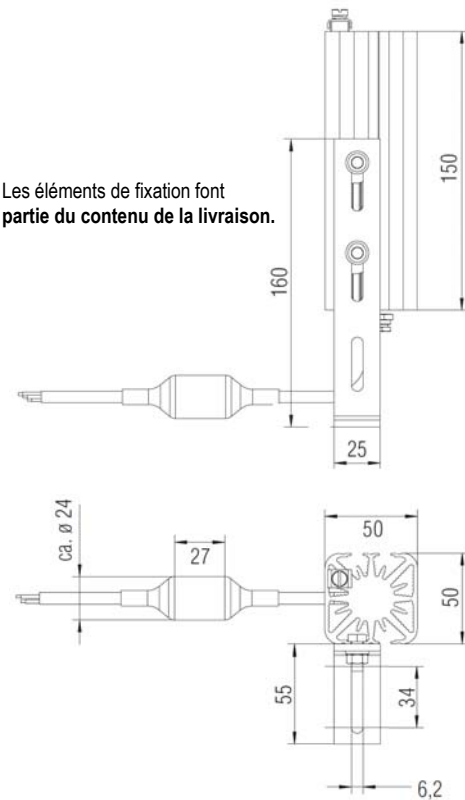
Tél. : + 49 7931 597-0
Fax : + 49 7931 597119

E-mail : info@bartec.de
Web : www.bartec.de

Dimensions



Les éléments de fixation font partie du contenu de la livraison.



Erklärung der Konformität
 Declaration of Conformity
 Attestation de conformité

BARTEC

BARTEC GmbH
 Max-Eyth-Straße 16
 97980 Bad Mergentheim
 Germany

N° 21-2000-7C0002

Wir

We

Nous

BARTEC GmbH,

erklären in alleiniger Ver-
 antwortung, dass das
 Produkt

declare under our sole
 responsibility that the
 product

attestons sous notre seule
 responsabilité que le
 produit



**Heizkörper
 HCL, HCM, HCS**

**Heater plate
 HCL, HCM, HCS**

**Plaque chauffante
 HCL, HCM, HCS**

Typ 27-206*-*.../****

Typ 27-216*-*.../****

Typ 27-226*-*.../****

auf das sich diese Erklä-
 rung bezieht den Anforde-
 rungen der folgenden
Richtlinien (RL)
 entspricht

to which this declaration
 relates is in accordance
 with the provision of the
 following **directives (D)**

se référant à cette attesta-
 tion correspond aux dis-
 positions des
directives (D) suivantes

**ATEX-Richtlinie
 94/9/EG
 EMV-Richtlinie
 2004/108/EG
 RoHS
 2002/95/EG
 WEEE
 2002/96/EG**

**ATEX-Directive
 94/9/EC
 EMC-Directive
 2004/108/EC
 RoHS
 2002/95/EC
 WEEE
 2002/96/EC**

**ATEX-Directive
 94/9/CE
 CEM-Directive
 2004/108/CE
 RoHS
 2002/95/CE
 WEEE
 2002/96/CE**

und mit folgenden Normen
 oder normativen Doku-
 menten übereinstimmt

and is in conformity with
 the following standards or
 other normative docu-
 ments

et est conforme aux
 normes ou documents
 normatifs ci-dessous

**EN 60079-0:2006
 EN 61241-0:2006
 EN 55014-1:2006**

**EN 60079-1:2004
 EN 61241-1:2004
 EN 60529:1991+A1:2000**

**EN 60079-18:2004
 EN 61241-18:2004**

Kennzeichnung

Marking

Marquage

**II 2 G Ex d IIC bzw. dm IIC T4, T3
 II 2 D Ex tD bzw. tDmD A21 IP65 T135°C, T200°C**

**Verfahren der EG-
 Baumusterprüfung**

**Procedure of EC-
 Type Examination**

**Procédure d'examen
 CE de type**

PTB 03 ATEX 1139 X

CE 0044

Bad Mergentheim, den 25.11.2009

Dr. Anjou Appelt
 Geschäftsleitung / General Manager